



Comté de Lotbinière

Municipalité de St-Sylvestre

Assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Sylvestre tenue le 24 août 2022 à 20h, au centre multifonctionnel sous la présidence de la Mairesse Mme Nancy Lehoux et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

Monsieur Gilbert Bilodeau, conseiller # 1
Madame Line Nadeau, conseillère # 2
Monsieur Éric Gobeil, conseiller #3
Madame Sonia Lehoux, conseillère # 4
Monsieur Laval Breton, conseiller # 5
Monsieur Steve Houley, conseiller # 6

Actes législatifs du conseil

1. Résolution pour mandater l'entrepreneur pour le terrain de tennis
2. Résolution pour mandater l'équipe d'ingénierie de la MRC de Lotbinière pour la surveillance partielle du chantier et la surveillance bureau complète pour les travaux de construction du terrain de tennis
3. Résolution pour l'augmentation des heures du concierge et sa révision de salaire

Résolution numéro 95-2022

Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QU'une copie de l'ordre du jour a été remise 72 heures avant le début de la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Steve Houley appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu unanimement que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 août 2022 soit adopté tel que présenté.

Résolution numéro 96-2022

Résolution pour mandater l'entrepreneur pour le terrain de tennis

ATTENDU QUE la municipalité de St-Sylvestre a fait une demande de soumission pour la construction d'un terrain de tennis;

ATTENDU QUE nous avons la confirmation que la demande a été acceptée;

ATTENDU QUE le devis a été affiché sur SEAO et que 3 soumissions ont été présentées;

ATTENDU QUE le service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière a procédé à l'étude des soumissions et affirme que le plus bas soumissionnaire est conforme;

Il est proposé par Éric Gobeil, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu unanimement que la Municipalité de St-Sylvestre mandate Excavation Dark Mercier pour la construction du terrain de tennis tel que présenté dans le devis technique.

Résolution numéro 97-2022

Résolution mandater l'équipe d'ingénierie de la MRC de Lotbinière pour la surveillance partielle du chantier et la surveillance bureau complète pour les travaux de construction du terrain de tennis

ATTENDU QUE la municipalité a mandaté un entrepreneur pour la construction d'un nouveau terrain de tennis;

ATTENDU QUE l'équipe d'ingénierie de la MRC de Lotbinière a fait le devis dudit terrain;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Sylvestre désire avoir le support d'un ingénieur pour la surveillance partielle du chantier et la surveillance bureau complète;

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Laval Breton et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate le service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière pour la surveillance partielle du chantier, la surveillance bureau complète et la réunion de démarrage du chantier de la construction du terrain de tennis.

Résolution numéro 98-2022

Résolution pour l'augmentation des heures du concierge et sa révision de salaire

Il est proposé par Sonia Lehoux, appuyé par Line Nadeau et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate M. René Laflamme à raison de 15 heures par semaine au taux horaire de 16.50\$/h pour assurer le ménage des bâtiments municipaux.

Nancy Lehoux

Marie-Lyne Rousseau

Je, Nancy Lehoux, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par
mois de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Nancy Lehoux